

RKX de CHIMAY



CLUB : Ecurie les Volants

N° d'entreprise : 418.113.550

EPRÉUVE : RKX de Chimay

DATE : dimanche 17 Avril 2022

Epreuve comptant pour le championnat Fédération-Wallonie-Bruxelles



REGLEMENT PARTICULIER

Attention – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire Covid-19:

Toutes les mesures liées au Covid-19, présentes ou à venir, reprises ou non dans ces textes, décidées par l'ASAFAF ou par les Autorités compétentes, font partie intégrante du présent règlement particulier. Il vous appartient donc de vous y conformer et de vous tenir au courant de l'évolution, à la hausse ou à la baisse, de ces mesures en suivant les informations officielles publiées par l'ASAFAF, ou par les Autorités.

Voir le dernier protocole établi, sur le site www.asaf.be + mise à jour constante.

Adresse des Vérifications administratives :

**CIRCUIT de Chimay
Grand prix des frontières, 1
6460 CHIMAY**

COMITE D'ORGANISATION

ASBL : Ecurie Les Volants ASBL siège social : rue Tige d'Ochain, 11 4560 CLAVIER

N° d'entreprise : 418.113.550

- Président : DELINCE Louis

lic. ASAFAF : LG 672

- Secrétaire : GEILENKIRCHEN Noel

lic. ASAFAF : LG 422

- Trésorier : GEILENKIRCHEN Noel

Lic ASAFAF : LG 422

GESTION DE LA COURSE

- Directeur de course : GEILENKIRCHEN Noel

Lic. ASAFAF : LG 422

- Directeur(s) de course adjoint(s) : DELINCE Louis

Lic. ASAFAF : LG 672

- Secrétaire du meeting : LEVARLET Valérie

Lic. ASAFAF : LG 665

- Directeur de la sécurité : DELRUE Cindy

Lic. ASAFAF : HT 218

- Directeur(s) de la sécurité adjoint(s) : LAMBION Stéphane

Lic. ASAFAF : LG 666

- Chargé des Relations avec les concurrents : VOLVERT Patrick

Lic. ASAFAF : LX 739

- Bureau de calcul : Ecurie Li'Skiron

OFFICIELS DESIGNES A L'EPRÉUVE

- Commissaires sportifs ASAFAF :

Président du collège :

Lic. ASAFAF :

Membres :

Lic. ASAFAF :

Lic. ASAFAF :

– Commissaires techniques ASAFAF :

Président du collège : Gilbert Georges
Membres : Libois Didier
Secrétaire : Catoul Marie-Luce

Lic. ASAFAF : NA973
Lic. ASAFAF : NA863
Lic. ASAFAF : NA964

– Observateur ASAFAF :

JADOT Jérôme

Lic. ASAFAF : LG418

– Inspecteur - Sécurité ASAFAF :

Lic. ASAFAF :

– Médecin épreuve :

– Paramédical épreuve :

– Ambulances normalisées type 112 : AMBURANCE asbl

Nombre : 1

Chapitre 1 : Généralités

Art 1 : Identification :

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAFAF 2022, du règlement particulier « Rallye Kart-cross (RKX) » et du présent règlement.

Epreuve inscrite au calendrier RKX ASAFAF

Permanences : Le jour du meeting : Secrétariat sur circuit grand prix des frontières, 1 6460 Chimay

Avant et après le meeting : Secrétariat (**Siège Ecurie**) : **Rue du Gonhy, 28 4100 SERAING**

tél 0032 496581700 seat@teledisnet.be

Timing :

Le samedi, possibilité de vérifications administratives de 18h à 19h30. A confirmer

Dimanche 17/04 :

| | |
|-------|--|
| 7H30 | Début des vérifications administratives |
| 7h45 | Début des vérifications techniques |
| 8H15 | Début des essais |
| 09H30 | Fin des vérifications administratives |
| 09H45 | Fin des vérifications techniques |
| 10H15 | Fin des essais |
| 10h30 | Briefing obligatoire pilotes, commissaires |
| 11H00 | Qualification 1 RKX |
| 13H30 | Qualification 2 RKX |
| 15H00 | Qualification 3 RKX |
| 16H30 | Demi-Finales |
| 17h30 | Finales |
| 18H15 | Proclamation des résultats et podium |

Particularités

Cette épreuve est organisée conformément au Règlement particulier « Rallye Kart-cross », dont tous les articles non repris ci-dessous, sont d'application automatique.

Article 2 : Véhicules admis

Division Junior : De **12 à 16 ans inclus**. C'est-à-dire, dès le début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 12 ans (**né en 2010**) sera atteint, jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 16 ans a été atteint (**né en 2006**).

- **Sprint ER6** : Les véhicules devront être équipés exclusivement du moteur KAWASAKI ER.6 F ou N (fiche technique SC003) de 649cc, référencé par la FIA
- **Junior Sprint CB500** : Les véhicules devront être équipés exclusivement du moteur HONDA CB500.
- **Junior Sprint Citroën 2cv** : Les véhicules devront être équipés exclusivement du moteur CITROËN 2cv de 652cc maximum.

Division Super Sprint : A partir de 16 ans. C'est-à-dire, dès le début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 16 ans (**né en 2006**) sera atteint.

Les véhicules devront être équipés exclusivement d'un des moteurs suivants, issus d'une production "Moto" d'utilisation routière : YAMAHA R6 (fiche technique SC001) KAWASAKI ZX600 (fiche technique SC002) SUZUKI GSXR600 (fiche technique SC004) YAMAHA MT09 (fiche technique SC005) La cylindrée est limitée à : - 650cc pour les moteurs à 4 temps et à 4 cylindres ; - 850cc pour les moteurs à 3 cylindres.

Division Open 500 : A partir de 16 ans. C'est-à-dire dès le début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 16 ans (**né en 2006**) sera atteint.

- Réservée aux moteurs Kawasaki ER6 N ou F de 649cc maximum, Honda CB500, Citroën 2cv de 652cc maximum et aux moteurs de 500cc maximum et à 4 temps.

Division Open 600 : A partir de 16 ans. C'est-à-dire, dès le début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 16 ans (**né en 2006**) sera atteint.

- Tous les moteurs de moto 4 temps et de 650cc maximum pourront être utilisés. Au-delà de 650cc il sera possible d'utiliser des moteurs à 3 cylindres maximum et de 850cc maximum.

Division Senior: A partir de 50 ans. C'est-à-dire, dès le début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 50 ans sera atteint (**né avant le 1^{er} janvier 1973**).

- Réglementation technique, voir « Open 600 », ci-dessus.

Article 3 : Participation

1) Tout pilote devra s'inscrire au minimum 3 jours avant l'épreuve, date de la poste ou de l'E-mail faisant foi.

Les pilotes demandant un Titre de participation journalière « TP-C » (valable seulement pour 1 meeting) renverront le formulaire de licence TP correctement et complètement rempli en même temps que leur formulaire d'engagement. L'**acceptation médicale sera validée par le médecin de famille** (Voir aussi point 3 ci-après).

Pour les mineurs, le formulaire d'autorisation parentale dont la signature sera dûment légalisée, sera également joint.

Pour les détenteurs d'une licence annuelle, le document « copie des licences » sera joint.

Il ne sera pas possible de s'inscrire le jour de l'épreuve !

Le bulletin d'engagement, la copie de licence et la demande de TP éventuel, **lisiblement complété**, devra parvenir, au plus tard 5 jours avant l'épreuve (au + tard le Jeudi 12/04) à :

Secrétariat Ecurie Les Volants rue du Gonhy, 28 à 4100 SERAING.

Ou par Mail seat@teledisnet.be

Début des inscriptions le 15 mars 2022.

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre total de participants à 100 pilotes.

Les priorités seront établies suivant l'ordre de réception des inscriptions par voie postale ou par E-mail.

Aucune réserve ne sera mise en place.

2) Les frais d'inscription s'élèvent à 150 €, assurance comprise.

Le paiement de l'inscription majorée du prix des TP (15€) et CAP (10€) éventuels se fera par virement sur le compte de l'Ecurie : **BE38 0016 4391 4772 au plus tard 5 jours avant l'épreuve (au plus tard le 12/04) ; en communication : nom+prénom+division+classe.**

En cas d'annulation du meeting (si les mesures sanitaires devenaient très compliquées à faire respecter), l'organisateur s'engage à rembourser intégralement les pilotes inscrits.

Des chiffres en vue de former leur numéro pourront être acquis au prix d'**1 €**, la pièce.

Le pilote recevra un bracelet lors de vérifications administratives à porter obligatoirement pour contrôle éventuel sur la ligne de départ.

Seuls seront autorisés à prendre le départ de l'épreuve, les pilotes qui se seront acquittés du montant de l'engagement. Le montant de l'engagement pour véhicule non qualifié sera remboursé au pilote, moins **12,50 €** pour frais d'administratifs.

3) Licences :

- Licence annuelle

La licence minimale pour participer au meeting, est la licence « C ». Elle peut s'obtenir préalablement auprès des clubs membres de l'ASAF ou de la VAS. Elle est soumise à un agrément médical décerné par un médecin reconnu par la Fédération ou par le médecin de famille et/ou dépositaire du dossier médical. Elle est soumise aussi pour les plus de 45 ans et plus à la réussite d'un test cardiologique à l'effort. Son prix est de **30 €**.

Pour les demandeurs mineurs d'âge une autorisation parentale dont la signature aura été légalisée par l'Administration Communale du lieu de domicile ainsi éventuellement, qu'une demande de **CAP ASAF (10 €)**, devront être jointes à la demande. Ce **certificat d'autorité parentale** (CAP) permet au représentant légal de se substituer au concurrent mineur dans toutes ses relations avec la Direction de Course et/ou les Officiels de la Fédération.

N.B. : Toutes les licences annuelles délivrées par la VAS autorisent également la participation aux compétitions de cette discipline, **excepté la licence R.**

-Titre de participation (TP)

Pour **tous les demandeurs d'engagement** qui ne possèdent pas de licence annuelle de la VAS ou de l'ASAF, un Titre de Participation journalière du type « TP-C » valable pour ce seul meeting, pourra être demandé en même temps que l'inscription.

L'agrément médical aura été complété préalablement par le médecin de famille et/ou dépositaire du dossier médical et joint à la demande d'engagement, **sauf** pour les demandeurs qui seraient titulaires d'une **licence du RACB** en cours de validité (l'attribution de leur licence RACB ayant, en effet, été conditionnée à la détention de cette attestation). La présentation de cette licence sera, dans ce cas, exigée avant le départ de l'épreuve.

Son prix est de 15 € (RSG art 2).

Il est à payer en même temps et en complément de l'engagement

Pour les demandeurs mineurs d'âge une autorisation parentale dont la signature aura été légalisée par l'Administration Communale du lieu de domicile ainsi éventuellement, qu'une demande de **CAP ASAFAF (10 €)**, devront être jointes à la demande. Ce certificat d'autorité parentale (CAP) permet au représentant légal de se substituer au concurrent mineur dans toutes ses relations avec la Direction de Course et/ou les Officiels de la Fédération.

Attention : Le jour même de l'épreuve, il ne sera pas possible d'obtenir de TP.

Chapitre 2 : Modalités de l'épreuve

Article 4 : Vérifications administratives et contrôle des documents

Les Vérifications Administratives des concurrents et le Contrôle des Licences auront lieu le jour de l'épreuve, le 17/04/2022, au secrétariat du circuit, situé à proximité de la ligne d'arrivée, selon ce timing : de 7h30 à 09h30, pour toutes les catégories.

Article 5 : Parc concurrents et vérifications techniques

Toutes les voitures engagées devront se présenter aux Vérifications Techniques le 17/04/2022, à proximité de la ligne de départ selon le timing suivant : de 7h45 à 09h45, pour toutes les catégories. **Le pilote se présentera obligatoirement aux vérifications techniques en tenue autorisée de course, muni de son casque et de son « Hans ».**

A l'issue de la dernière manche, les pilotes rangeront leurs véhicules à l'endroit désigné par la direction de course. Ce lieu sera défini lors du briefing (parc fermé). Les véhicules resteront dans ce parc jusqu'à ½ heure après l'arrivée de chaque course et seront libérés si aucune réclamation n'est déposée par un pilote de la même division.

Dans le parc pilotes, une bâche déployée en dessous du véhicule de compétition est obligatoire par respect des normes environnementales (art 6.6.1), bible ASAFAF.

Chapitre 3 : Déroulement de l'épreuve

Article 6 : Parcours

Situation : Circuit de Rally Kart Cross de Chimay, commune de CHIMAY

Longueur : 1180 M, 60% asphalte et 40% terre.

Largeur : de 5 à 12 M

Nombre de courses à effectuer : 3 manches de 5 à 8 tours pour chaque manche, le nombre de tours étant déterminé au briefing avec possibilité de modification avant chaque manche selon les circonstances.

Toutes les courses de RKKX seront agrémentées d'un "**joker-lap**"

Article 7 : Prescriptions de l'épreuve

1) Les départs seront donnés à partir de 11h. Tout véhicule se présentant en retard au départ d'une manche sera refusé ou, au minimum, placé en fond de grille (si celle-ci n'est pas complètement mise en place).

2) Procédure de départ : Chapitre VII – A - Art. 1.10 des Prescriptions Sportives de l'ASAFAF.

3) En cas de casse sur le circuit, le pilote doit ranger son véhicule le plus loin possible du bord de la piste et le quitter sous les injonctions du Commissaire de piste pour se rendre en lieu sûr.

4) Après le franchissement de l'arrivée, le pilote devra ralentir, il lui est interdit de dépasser, il rentrera au parc pilote à une vitesse de 5Km/h, au maximum (voir Chapitre VII – A - Art. 1.6. des Prescriptions Sportives).

5) Toute aide extérieure pendant la course entraînera la mise hors manche immédiate.

Un Kart-Cross qui fait un tonneau complet, ne sera pas autorisé à reprendre la piste même s'il retombe sur ses quatre roues et est en mesure de poursuivre la manche. Il sera évacué de la piste et ne pourra reprendre le départ des manches suivantes sans avoir été, au préalable, contrôlé par le CT.

Le ou les pilote(s) ayant interrompu la course ne sera (seront) pas classé(s) pour la manche.

6) Pneus **BAB-CROSS INTERDITS** sauf avis contraire du Directeur de course le jour de l'épreuve.

7) **Feux rouges arrières « anti-crash »** : Devront être allumés automatiquement au moment du branchement du coupe-circuit (partie 1 auto-cross, art 1.2.7.2 éclairage, partie 2-kart-cross 2.7.3.8). Un contrôle sur la grille sera effectué ; en cas de disfonctionnement, le concurrent sera exclu de la manche.

8) Les pilotes devront se présenter sur la pré-grille de départ non casqués, pour contrôle ; une fois celui-ci

effectué, ils devront porter le casque sur la tête avant le départ.

- 9) **Les pneus "Euros Cross"** de plus de 12mm de profondeur sont interdits ainsi que les pneus neige redessinés avec une profondeur de plus de 12 m

Article 8 : Affichage et classements

- 1) Affichage : Avant l'épreuve, après et pendant : près du secrétariat du circuit.
- 2) Les classements suivants seront établis : un classement à toutes les manches (voir Chapitre VII – A - Art. 1.9.6. des Prescriptions Sportives 2021).

Article 9 : Proclamation des résultats

Une remise des trophées sera effectuée

Article 10 : Divers

- 1) Tout article non repris dans le présent règlement est prévu dans le règlement sportif ASAFA et tout pilote est tenu de s'y soumettre, par le fait même de son engagement.
- 2) En cas de situation exceptionnelle, le collège constitué par le Direction de Course et les Commissaires Sportifs pourra modifier ou compléter le présent règlement, s'il le juge nécessaire.
- 3) En cas d'un avertissement, d'une sanction ou d'une exclusion, infligés par la Direction de Course en vertu des dispositions reprises dans le « Tableau des pénalités », du Chapitre VII – A – Art. 1.12.
- Tout concurrent, détient, sous certaines conditions, un droit d'appel à faire valoir auprès du Collège des Commissaires Sportifs.
- 4) Tout concurrent dont l'attitude, soit au cours de l'épreuve, soit lors de la remise des récompenses, serait incorrecte par des propos, des actes ou des tricheries, est passible des sanctions prévues au Règlement Sportif Général de l'ASAFA. Le pilote est responsable du comportement de ses supporters, amis, parents et mécaniciens qui l'accompagnent.
- 5) Au cas où l'épreuve serait annulée ou reportée, le comité organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable et sera tenu au seul remboursement des frais de participation déjà versés.
- 6) En cas de litige, seul le texte français fera foi.
- 7) Accès parc pilotes strictement réglementé : à partir du samedi 16 avril de 14H à 22h, le dimanche 17 avril dès 7H.

Règlement approuvé par les Commissions Rallye Kart-cross

de la CSAP Liège, en date du 12/03/2022 par Jerome JADOT, N° licence LG418
de l'ASAFA, en date du 13/03/2022 par Bernard Hayez, N° licence HT 1

Club organisateur : Ecurie les Volants
Date : dimanche 17 avril 2022
Championnat 2022 FWB RKX - Circuit de CHIMAY

n° voiture

| Engagement reçu * | Paiement reçu * | * Catégorie |
|---|------------------------|--------------------|
| Le/...../..... | Le/...../..... | |
| * CASES RESERVÉES A L'ORGANISATION | | |

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, s.v.p.)

Je, soussigné, (pilote)

Nom : Prénom : Homme / Femme
Si pseudonyme :

« »
Né(e) le : Adresse :
N° :

Code postal : Localité :

Permis de conduire : Carte d'identité :

Téléphone : GSM :

email :

| | ASAF | | | | | VAS | | | | | N° Licence | Type | Ecurie |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|------------|------|--------|
| | BT | HT | LG | LX | NA | AN | LI | OV | VB | WV | | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | |

après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. M'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie ou contrôle de dopage qui me serait imposé par l'Organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes. L'organisateur décline toute responsabilité lors d'un accident mettant en cause tout pilote présentant un taux d'alcoolémie supérieur à la norme et/ou convaincu de dopage.

Certifie, sur l'honneur, que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.
L'attention des concurrents est attirée sur le fait que la police d'assurance ne couvre pas les conséquences de sinistre résultant de risques aggravés comme par exemple une personne handicapée ou reconnue cardiaque.

VEHICULE

Marque : Type : Cylindrée :cc

| | Junior Sprint | | | Super Sprint | Open | | Senior |
|--|---------------|--------|------|--------------|------|-----|--------|
| | ER 6 | CB 500 | 2 CV | | 500 | 600 | |
| Cocher  | | | | | | | |

Numéro de compétition déjà présent sur le véhicule
(priorité dans la préséance d'inscription)

Les concurrents de moins de 18 ans, non titulaires d'une licence annuelle ASAF ou VAS joindront, en outre, à leur demande, une attestation parentale signée et légalisée par la commune de leur domicile (voir site www.asaf.be) pour obtenir une licence journalière.

Règlement Général pour la Protection des Données, en
abrégué R.G.P.D.

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur. |
| <input type="checkbox"/> | J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnaissais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue. |

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

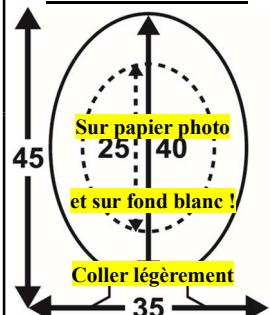
Fait à , le/..../2022 Faire précéder la (les) signature(s) de la mention "Lu et approuvé".

« »

signature pilote

Signature de représentant légal (mineur)

Formulaire d'Autorisation Parentale – Demande d'un C.A.P.

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  <p>Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be</p> | <p style="text-align: center;">Réserve au club</p> <p style="text-align: center;">Reçu le / /</p> <p style="text-align: center;">Signature du responsable et cachet du club</p> | <p style="text-align: center;">Photo d'identité</p>  | <p style="text-align: center;">Réserve au secrétariat</p> <p style="text-align: center;">N° 2022 :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; height: 20px;"></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Autorité Parentale de la licence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; height: 20px;"></td> </tr> </table> | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Autorisation du représentant légal pour les demandeurs mineurs (- de 18 ans)

Certificat ASAFAF d'Autorité Parentale (CAP) - Frais administratifs : 10 Euros

En cas de retrait de l'accréditation (CAP) par l'autorité sportive juridictionnelle, un nouveau certificat pourra être délivré moyennant le paiement d'une somme de **250 Euros**.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|------------------|---------------------|
| Je soussigné(e), | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prénom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Sexe : <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F | | |
| Rue : | | | | | | | | | | | | | | | | | | N° : _____ Bte : _____ | | |
| Pays : | C.P. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Localité : _____ | |
| Né(e) le : | - | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | Nationalité : _____ |
| Téléphone fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | GSM : _____ / _____ | | |
| E-mail : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| agissant en qualité de représentant légal de : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prénom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Sexe : <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F | | |
| Né(e) le : | - | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | Nationalité : _____ |

a) l'autorise à pratiquer le sport automobile*/ le karting* / le Kart-Cross* / les Disciplines ou Divisions* qui lui sont réglementairement accessibles, dans le cadre des manifestations organisées sous l'égide de l'ASAFAF.

b)* Sollicite pour ma propre personne l'octroi d'un Certificat ASAFAF d'Autorité Parentale (CAP), aux conditions reprises dans les Prescriptions Sportives de l'ASAFAF de l'année en cours.

c) Atteste sur l'honneur que mon fils/ma fille est physiquement apte à la pratique de ces activités et ne présente aucune contre-indication à la pratique de ce sport.

* Biffer éventuellement cette mention, si non désirée

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je sollicite, en même temps que mon certificat, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAFAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur. |
| <input type="checkbox"/> | J'autorise l'ASAFAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAFAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAFAF : www.asaf.be |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnaiss que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue. |

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à , le / /

**Légalisation de la signature
par l'administration communale du domicile de la personne ayant
autorité sur le mineur :**

Copies de vos licences "sportives" 2022

N°

Pilote :

Je possède une licence RACB.

Je sollicite un « TP ». Le formulaire est dûment complété et joint à mon engagement. Le virement droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.

Je ne possède pas de licence.

Je sollicite un « TP ». Le formulaire est dûment complété et joint à mon engagement. Le virement droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.

Je possède une licence d'une ASN étrangère et j'ai son autorisation* de participer à cette épreuve uniquement)

Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**

Placez ici la copie de votre licence face « année »
Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée

Placez ici la copie de votre licence face « photo »
Exemple :



2022

Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences « Sportives » ASAF, VAS
- Licences RACB Sport éventuelles ;
- Licences et autorisation* de leur ASN, pour les étrangers dans les épreuves OPEN.

Formulaire 1 : Demande d'un titre de participation (Uniquement pour les titulaires d'une licence RACB valide en 2022)



Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn
Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95
E-mail : secretariat@asaf.be
Site Internet : www.asaf.be

A payer en même temps que le droit d'engagement
A renvoyer avec les documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle il est sollicité.

Réservé au secrétariat de l'ASAF

N° 2022

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

N° du T.P. pour l'épreuve :

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

| | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Nom de l'épreuve : | | | | | | | | Date : | |
| Type de TP souhaité | <input type="checkbox"/> TP-L (15 €) | <input type="checkbox"/> TP-C (15 €) | <input type="checkbox"/> TP-C4 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-C3 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-B (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A4 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A3 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A2 (50 €) | |
| Expérience requise* | NON | NON | OUI* | OUI* | NON | OUI* | OUI* | OUI* | |
| Agrément médical éventuel = Lic. RACB | | Numéro de licence : | | | *Voir expériences requises dans le cadre situé au verso du présent formulaire. | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|------------------------------|--------|------------|---------------|--|--|----------------------|-----------|---------------------|---|------------------|--|--|------------|
| Province : | | | | | | | | | Je possédais une licence ASAF l'année précédente ou avant : | OUI / NON | | | |
| Nom : | | | | | | | | | | | | | |
| Prénom : | | | | | | | | | | | | | Sexe : H F |
| Rue : | | | | | | | | | | | | | N° : Bte : |
| Pays : | C.P. : | Localité : | | | | | | | | | | | |
| Né(e) le : | - | - | Nationalité : | | | Permis de conduire : | OUI / NON | Depuis + de 3 ans : | OUI / NON | | | | |
| Téléphone fixe : | / | | GSM : | | | / | | | | | | | |
| E-mail : | | | | | | | | | | | | | |
| Age minimum : 18 ans. | | | | | | | | | | | | | |

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- (1) l'ASAF et les CSAP. ;
- (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- (3) le ou les organisateurs de la manifestation ;
- (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
- (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie ;
- c. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- d. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours** : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur. |
| <input type="checkbox"/> | J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnaiss que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue. |

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

J'atteste sur l'honneur être apte à la pratique du sport automobile**/karting** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/copilote**.
(** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)

Signature du demandeur, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à , le / /

ATTESTATION D'APTITUDE MEDICALE

Sans objet vu la possession d'une licence annuelle RACB en cours de validité.

| | | | |
|-------------------------|--------|-------------|---|
| Réservé au Com. Sportif | Date : | N° de Lic : | Signature du Com. Sportif Pour validation des documents reçus de l'organisateur. |
|-------------------------|--------|-------------|---|

Formulaire 2 : Demande d'un titre de participation (valable pour un meeting)



Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn
Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95
E-mail : secretariat@asaf.be
Site Internet : www.asaf.be

A payer en même temps que le droit d'engagement
A renvoyer avec les documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle il est sollicité.

Seuls les pilotes qui auront été classés, dans le courant de l'année 2022, à une épreuve avec une licence annuelle de l'ASAFAF, pourront comptabiliser, aux Championnats/Challenges, les points acquis lors de leur meilleure participation avec un titre de participation "TP..." pour autant qu'ils communiquent le résultat obtenu, au secrétariat de l'ASAFAF. Cette communication devra s'opérer lors de la demande de la licence annuelle, au plus tard, 1 mois avant la dernière épreuve du challenge / championnat concerné.

Réservez au secrétariat de l'ASAFAF

N° 2022

N° du T.P. pour l'épreuve :

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Nom de l'épreuve :

Date :

| | | | | | | | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Type de titre de participation souhaité | <input type="checkbox"/> TP-L (15 €) | <input type="checkbox"/> TP-C (15 €) | <input type="checkbox"/> TP-C4 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-C3 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-B (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A4 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A3 (50 €) | <input type="checkbox"/> TP-A2 (50 €) |
| Certificat médical (Médecin de famille) / Expérience requise (voir au verso) | NON / NON | OUI / NON | OUI / OUI | OUI / OUI | OUI / OUI | OUI / OUI | OUI / OUI | OUI / OUI |

Province : _____ Je possédais une licence l'année précédente ou avant : **OUI / NON**

Nom : _____

Prénom : _____ Sexe : **H F**

Rue : _____ N° : _____ Bte : _____

Pays : _____ C.P. : _____ Localité : _____

Né(e) le : _____ - _____ Nationalité : _____ Permis de conduire : **OUI / NON** Depuis + de 3 ans : **OUI / NON**

Téléphone fixe : _____ / _____ GSM : _____ / _____

E-mail : _____

Si moins de 18 ans, OBLIGATION de joindre une copie de la carte d'identité ou de l'acte de naissance, une autorisation parentale légalisée et une demande de « Certificat d'Autorité Parentale – CAP » (sur le formulaire ASAFAF disponible sur : www.asaf.be)

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAFAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAFAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- (8) l'ASAFAF et les CSAP ;
 - (9) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
 - (10) le ou les organisateurs de la manifestation ;
 - (11) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
 - (12) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
 - (13) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
 - (14) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
- pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- e. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAFAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- f. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- g. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAFAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- h. que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAFAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur. |
| <input type="checkbox"/> | J'autorise l'ASAFAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAFAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAFAF : www.asaf.be |
| <input type="checkbox"/> | Je reconnaiss que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue. |

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

J'atteste sur l'honneur être apte à la pratique du sport automobile**/karting** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/copilote**.
(** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)

Signature du demandeur et, le cas échéant, du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à , le / /

ATTESTATION D'APTITUDE MEDICALE

Cette attestation est valable 3 mois et n'est pas obligatoire pour un
«TP-L»

Si la prise de décision nécessite des examens ou tests supplémentaires, prière de compléter le cadre ci-dessous :

Examen « cardio » obligatoire pour les 45 ans et plus

Si examen(s) prescrit(s), utiliser le(s) formulaire(s) ASAFAF. (www.asaf.be)

Je soussigné, Dr....., déclare que , ci-dessus plus amplement identifié(e), a bien subi les examens médicaux réglementaires et que son état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport automobile** - du Karting en compétition**.
** Biffer éventuellement les mentions inadéquates

Date, signature et cachet du **médecin examinateur** :

ECG d'effort : OUI / NON Si oui, valable jusqu'au 31/12/20....
(Validité Maximale : 2 années civiles)

Date, signature et cachet du **CARDIOLOGUE** :

Examen ophtalmo : OUI / NON Si oui, valable jusqu'au 31/12/20....

Date, signature et cachet de l'**OPHTALMOLOGUE** :

Remarque INAPTE AU PILOTAGE (= copilote uniquement)
 SURVEILLANCE MEDICALE
 LICENCE "HANDI"

| | | | | |
|--------------------------|--------|-------------|---|--|
| Réservez au Com. Sportif | Date : | N° de Lic : | Signature du Com. Sportif | |
| | | | Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-contre, soit signée. | |